

DGCS Alerte COVID – Domicile et Etablissements

Réunion du 17 novembre 2020

Ordre du jour de la réunion :

- Renforts RH : point d'avancement des actions
- Ordonnances d'application du PJJ état d'urgence sanitaire
- Dépistage : doctrine d'éviction des professionnels COVID+ ; financement des tests Ag
- Point sur la vaccination grippale
- Gestion des décès et des corps : points clés
- Préparation de la campagne budgétaire

Intervention de la DGCS

- **Renforts RH : point d'avancement des actions**

➤ Sur la campagne de recrutement :

La base de cette campagne repose sur l'identification des besoins associée à l'identification des personnes susceptibles de remplir les postes vacants.

A noter que des formations flash se mettent en place sur les territoires afin de former les professionnels – Une compilation de ces initiatives sera faite afin de bâtir une formation socle.

Une réunion sera organisée sur ce sujet avec les fédérations intéressées ; l'objet portera sur la campagne de recrutement.

En parallèle, et comme déjà évoqué : Remobilisation des dispositifs d'aide au recrutement ponctuel et mobilisation des fédérations d'employeurs pour que les travailleurs sociaux à la retraite puissent également être mobilisés en appui.

La DGCS fait part également de son objectif d'améliorer la plateforme Renfort RH afin de mieux mobiliser vers le secteur médico-social et notamment le domicile.

Dernier point évoqué : une campagne de mobilisation à venir sur le service civique.

➤ Point d'information complémentaire concernant l'insertion par l'activité économique (Jean Dutoya) :

Mobilisation des associations intermédiaires avec focus sur le domicile – logique de mise à disposition de personnels auprès des particuliers ou d'établissements, entre autres.

Ce dispositif dispose d'une couverture nationale avec 700 structures et 60 000 personnes mobilisables.

La logique, c'est d'être réactif.

3 niveaux d'activité pouvant représenter un intérêt pour le domicile :

- Nettoyage, propreté, désinfection de locaux, restauration, lingerie, accueil, veilleur de nuit, gestion des déchets, manutention,
- Brancardier, aides-soignants (faisant fonction de),
- Construction au cas par cas selon les besoins : organisation d'opérations de dépistages, par exemple, ou encore service de conciergerie pour les personnels (laverie, entretien domicile, transport...)

Accueil plutôt favorable en réunion interministérielle en présence du 1^{er} ministre.

- **Ordonnances d'application du PJJ état d'urgence sanitaire**

Il est annoncé que les ordonnances seront prorogées, au moins jusqu'à la fin de l'état d'urgence – La formalisation est en cours.

Se pose cependant la question de savoir si les ordonnances doivent être prorogées sous la même forme ou élargies – arbitrages à faire

- **Dépistage : doctrine d'éviction des professionnels COVID+ - financement des tests Ag**

Point d'actualité concernant le dépistage : arrêté publié au JO sur les tests AG qui lève la condition posée sur les personnes à risque de forme grave et en particulier 65 ans et + (Arrêté du 16 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Le test peut donc être recommandé pour ces situations. Néanmoins en cas de résultat négatif il est recommandé de confirmer ce test par un test PCR. L'arrêté permet toujours les opérations de dépistage collectif.

Concernant l'éviction des professionnels : deux MINSANTE ont été diffusés.

- **Point sur la vaccination grippale**

Très forte mobilisation autour de l'enquête Flash.

Par ailleurs, l'activation du stock état est en cours. Une fiche relative aux modalités de déploiement de ce stock sera formalisée et diffusée d'ici jeudi.

Le déploiement comportera ainsi deux séquences :

1. Les EHPAD, afin de couvrir les besoins non-couverts et à destination des professionnels mais aussi des résidents – Vaccin Fluzone vers les EHPAD sans PUI, dès cette semaine.
2. Les EHPAD avec PUI et les établissements de santé

Concernant le domicile, il reste des arbitrages afin de clarifier les consignes.

- **Gestion des décès et des corps : points clés**

Diffusion d'une fiche qui constitue une mise à jour par rapport à celle diffusée au mois de mars. Quelques modifications ont été apportées, par exemple, concernant la toilette.

Il s'agissait de préciser les indications et d'être le plus didactique possible.

La fiche est déclinée sous forme de parcours, ce qui permet de préciser qui fait quoi, à chaque étape.

- **Préparation de la campagne budgétaire**

- Financement des tests antigéniques : les tests antigéniques seront pris en charge mais tentatives pour que cela passe par l'assurance maladie.
- Préparation campagne budgétaire : Instructions sur la 2^{ème} phase diffusées. La 3^{ème} phase débutera le 21 janvier 2021 avec comme objectif de financer les revalorisations salariales Ségur, notamment pour les EHPAD privés, et la prise en charge des surcoûts.

Interventions participants

- **Renforts RH : point d'avancement des actions**
 - Intérêts des associations intermédiaires : peuvent être utiles en soutien de services à domicile. Mais réserve importante, cependant, concernant la mise à disposition auprès de particuliers : CDD d'usage, payé à l'heure, sans prime de précarité, soumis au strict droit du travail ; déjà utilisé par un certain nombre de Département.
 - Renfort nuit pour les EHPAD : à renforcer pour les EHPAD ayant des cas positif car l'IDE mutualisée ne suffit pas.
- **Ordonnances d'application du PJJ état d'urgence sanitaire**
 - Les mesures de maintien de financement au plan d'aide APA sont-elles les mêmes ?
 - Les dates des évaluations vont-elles être adaptées ?
 - Concernant les surcoûts, interpellation concernant la modulation de la prise en charge, par une ARS, en dehors de l'ordonnance du 25 mars 2020.
- **Dépistage : doctrine d'éviction des professionnels COVID+ ; financement des tests Ag**
 - Rappel de l'existence d'un reste à charge sur les tests Ag et tests PCR et demande d'une prise en charge totale de ces tests.
Demande de précisions concernant les modalités d'approvisionnement : procédure d'achat individualisée ou logique de distribution ?
Clarification souhaitée sur la doctrine des tests Ag et PCR.
 - Attention, MINSANTE sur les cas d'éviction, envoyé pour les SAAD, SSIAD et SPASAD, vendredi 13, et parfois en contradiction avec les consignes envoyées le 16/11.
 - Guadeloupe : pas de possibilité de mise en place des tests Ag car pas de formation des professionnels
- **Point sur la vaccination grippale**
 - Souhait de travailler également sur les obligations vaccinales, pour les professionnels.
 - Demande de précisions concernant les vaccins : Le vaccin Fluzone serait également utilisé pour les personnels ?
- **Gestion des décès et des corps : points clés**
 - Les statistiques de décès remontent-elles bien des remontées des établissements ? Quid des décès à domicile ?
 - Difficultés à faire signer les certificats de décès quand l'établissement ne dispose pas de médecin coordonnateur et que le médecin traitant ne peut être mobilisé rapidement.
- **Préparation de la campagne budgétaire**
 - Suite à la diffusion de la fiche récapitulative relative à la campagne budgétaire 2020 des ESMS PA/PH, souhait de clarification de plusieurs points :
 - Pour la compensation des surcoûts la période du 1^{er} septembre au 16 octobre n'est pas couverte, pour quelles raisons ?
 - Pour la compensation des pertes de recettes d'hébergement :
 - La période du 11 juillet au 16 octobre n'est pas couverte, pour quelles raisons ?

- Dans la fiche ne sont cités que les EHPAD, est-ce que les AJ sont toujours concernés ?
- Comment seront attribués ces crédits, est-ce qu'ils vont reposer sur un dialogue/négociation ou sur la base des éléments transmis dans le cadre des enquêtes ?
 - Quid du maintien des financements : quid de la prorogation des dispositions actées lors du premier confinement ? et en particulier pour les SAAD ?
 - Les AJ sont-ils concernés par le Ségur de la santé ?
 - Exonération de charges (Fillon) : Est-ce pris en compte dans le cadre du Ségur ?
 - Demande de compensation des surcoûts des Résidences Autonomie.
 - Les prestataires externes sont-ils concernés par les revalorisations Ségur ?
 - Concernant les pertes d'exploitation, demande de clarification de la situation des établissements dont le tarif est supérieur à 65€.
 - Interpellation / Question concernant la compensation des surcoûts pour le domicile.
 - Les DAC vont-ils être intégrés au Ségur si les professionnels sont employés d'une association éligible Ségur ?
- **Autre :**
 - Quels ESMS sont concernés par la note relative à la mobilisation des solutions de répit ? Pour quelles raisons les GEM ne sont pas intégrés comme dispositifs de soutien ?
 - Le minimum de commande sur la plateforme Ré-Uni est trop important pour les SSIAD/SAAD.
 - Demande de précisions des modalités de réouverture des EHPAD.
 - Interpellation sur l'importance de ne pas être pénalisé sur la prime de service, en cas de contamination COVID.
 - Où en est-on de la carte professionnelle ?
 - Un dispositif spécial est-il prévu pour Noël ? (Sorties, tests...)
 - Frais de taxi : demande des consignes : est-ce comme lors de la 1^{ère} vague ?

Réponses de la DGCS

- **Ordonnances d'application du PJJ état d'urgence sanitaire**

La DGCS est favorable à ce que l'ordonnance sur le maintien des financements soit reconduite et fait pression en ce sens. Elle souhaite que les fédérations et l'Uniopss remontent les arguments en faveur de la reconduction de cette mesure ; notamment car cela constitue un point de crispation avec l'ADF. Les dérogations et assouplissements, développés lors de la première vague, ne doivent pas être refermés donc un point sera fait à ce sujet.

- **Dépistage : doctrine d'éviction des professionnels COVID+ ; financement des tests Ag**

Un MINSANTE est en cours concernant les tests antigéniques et la DGCS va voir comment la doctrine peut être clarifiée
 Pas de deuxième opération de déploiement des tests Ag, mais logique de commandes.

- **Gestion des décès et des corps : points clés**

Statistiques et suivi épidémiologiques : indicateurs très précis sur le site santé publique France

- **Préparation de la campagne budgétaire**

- Les dates de couverture correspondent au nouvel état d'urgence sanitaire donc la DGCS confirme bien qu'il n'y aura pas de compensation entre les deux.
- Les AJ sont bien concernés par la compensation des pertes de recette d'hébergement – ce qui ne sera certainement pas le cas des AJ autonomes.
- Nouvelle enquête lancée mi-décembre auprès de l'ensemble des ESMS pour un début de campagne budgétaire, début janvier
- Concernant le Ségur : Une réunion avec les fédérations employeurs sera organisée, très probablement la semaine prochaine, avec comme objectif d'expliquer les critères de répartition.
Les prestataires externes exerçant au sein d'un établissement relevant du Ségur ne sont pas pris en compte dans le Ségur.
- Concernant les évaluations, une présentation a été faite à la HAS et courrier est à la signature du ministre. Il sera ensuite adressé à l'ensemble des fédérations. Le délai pour la communication des rapports d'évaluation interne et externe serait porté au 31/10/2021.
- Résidences Autonomie : Il n'est pas prévu de ligne budgétaire pour financer les surcoûts. Cela relève des départements.
- Les DAC ne seront pas intégrés au Ségur même si les professionnels sont employés d'une association éligible Ségur.

- **Autre :**

EHPAD fermés : La DGCS va regarder comment accompagner les EHPAD fermés, dans le processus de réouverture – Mais se pose la question du nombre d'EHPAD fermés ?

Directives pour Noël : Pour le moment, il n'est pas encore temps de clarifier les directives pour Noël.

Soutien psychologique : Le domicile est bien concerné par la note relative au soutien psychologique.

La prochaine réunion DGCS Domicile et Etablissements est programmée le mercredi 2 décembre